



## Ecole Communale Francophone de Wemmel

Winkel 56 – 1780 Wemmel  
Tél-prim:02/462.06.41  
Tél-mat:02/462.06.48  
E-mail : [info@ecfwemmel.be](mailto:info@ecfwemmel.be)  
[www.ecfwemmel.be](http://www.ecfwemmel.be)

### Maternelle

Le 28 novembre 2021

Chers parents,

Suite au Comité de concertation de ce vendredi 27/11, de nouvelles mesures s'appliquent à nouveau dans les écoles **à partir de ce lundi 29/11/2021.**

Bien que la majorité de ces mesures soient déjà appliquées dans notre école, veuillez noter les points suivants :

#### Nouvelles dispositions :

##### 1) Eviter le mélange des groupes classes dans les espaces INTERIEURS :

- Les **REPAS CHAUDS** seront à nouveau **SUPPRIMES** dès ce lundi 29/11/21 jusqu'aux vacances de Noël .
- Les enfants mangeront leurs tartines en classe.
- Pas de mesures restrictives pour les récréations en EXTERIEUR.

##### 2) Activités extrascolaires :

- Les excursions d'une journée pourront encore avoir lieu en suivant les règles de la communauté.
- Les activités parascolaires (CFS,...) pourront encore avoir lieu.

##### 3) Les garderies :

- Se dérouleront comme d'habitude. Les surveillantes respecteront un maximum le non-mélange des groupes à intérieur.

##### 4) Tiers à l'école :

- La présence de tiers dans l'école est **strictement limitée** aux personnes que l'école juge nécessaire à son bon fonctionnement. Le masque buccal reste obligatoire.
- Les réunions entre l'école et les parents se feront par **visio-conférence** (sauf situation exceptionnelle).

##### 5) Mise en quarantaine d'une classe :

- Désormais, la procédure d'urgence sera activée après **trois** infections dans une même classe endéans les 7 jours.
- Les experts médicaux décident s'il y a ou non un cluster et, le cas échéant, placent toute la classe en quarantaine. La direction communique les mesures à prendre aux parents.

#### Rappels concernant les mesures actuelles :

- **Les masques buccaux** restent **obligatoires** pour toute personne à partir de 12 ans, dans toute l'enceinte de l'école et à ses abords.
- **Lavage des mains** : régulier et renforcé.
- **Ventilation** : tous nos locaux sont équipés d'appareils qui mesurent le taux de CO2 .  
Le personnel veille à une aération renforcée des classes.
- **Un enfant malade doit rester à la maison !**
- Si votre enfant a été en **contact étroit avec une personne avérée positive**, votre enfant doit être mis immédiatement en quarantaine.  
-> Il faudra surveiller ses éventuels symptômes.

-> Un enfant de moins de 6 ans n'est pas testé sauf s'il présente des symptômes alarmants et sous les conseils du médecin de famille.

-> Votre enfant ne pourra revenir à l'école qu'à la fin de la quarantaine déterminée par le médecin.

→ **Communication avec l'école = IMPORTANT !**

Si votre enfant est malade ou en quarantaine, merci d'en avertir l'enseignant, la direction et/ou le secrétariat au plus vite. Un certificat de quarantaine à remettre à l'école est souhaitable.

Nous vous remercions, une nouvelle fois, pour votre compréhension et espérons pouvoir compter sur une bonne collaboration.

Continuez à prendre bien soin de vous et de vos proches !

Cordialement,  
La direction.